

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 6. — Cl. 3.

N° 768.083

Scaphandre avec réserve d'air portative.

M. Yves LE PRIEUR résidant en France (Seine).

Demandé le 2 février 1934, à 14^h 32^m, à Paris.

Délivré le 7 mai 1934. — Publié le 31 juillet 1934.

L'invention a pour objet un scaphandre avec réserve d'air portative permettant d'éviter toute communication entre le scaphandre et l'atmosphère; un tel scaphandre permet donc à un homme seul d'entreprendre des travaux de faible importance sous l'eau sans l'aide d'aucune autre installation que le scaphandre lui-même.

10 Le scaphandre qui fait l'objet de l'invention comprend essentiellement une sorte de masque qui s'ajuste sur la tête, par exemple au moyen de courroies élastiques; tout le pourtour du masque est appliqué

15 sur la peau de façon à protéger à l'intérieur au moins les yeux, le nez et la bouche et la partie antérieure du masque comporte une plaque transparente, par exemple en verre, assez grande pour donner au travailleur

20 une grande visibilité; le masque est relié par une conduite flexible à une réserve d'air comprimé portée par le scaphandrier, la communication entre la réserve d'air comprimé et la conduite flexible ayant lieu par

25 l'intermédiaire d'un détendeur réglable. Ainsi, l'air comprimé pénètre à l'intérieur du masque et s'échappe ensuite, après avoir servi à la respiration, sur tout le pourtour du masque en en soulevant les bords par

30 suite de la légère surpression de cet air par rapport à la pression de l'eau extérieure.

Le masque peut ne couvrir que la partie

antérieure de la tête, c'est-à-dire la face' ou entourer complètement la tête et être serré autour du cou. 35

On a représenté, à titre d'exemple, au dessin annexé, une forme de réalisation de l'invention.

Comme on le voit sur la figure, le masque 1, est maintenu sur la face du scaphandrier 40 par tout moyen convenable, par exemple par des courroies de caoutchouc 2; la partie centrale du masque porte un verre 3 et le masque communique avec la réserve d'air par une conduite flexible 4 qui communique 45 à son tour avec une bouteille d'air comprimé ordinaire 5 par l'intermédiaire d'un détendeur 6. La bouteille 5 et le détendeur 6 peuvent être portés par le scaphandrier au moyen d'une bretelle 7 et d'une ceinture 8; 50 un dispositif est prévu pour le réglage du détendeur, de telle façon que la pression de l'air alimenté à l'intérieur du masque ait une valeur convenable.

Comme on l'a dit ci-dessus, le masque 55 pourrait entourer complètement la tête et se serrer autour du cou, l'air qui a servi à la respiration s'échappant alors le long du cou.

On comprendra qu'en plus des avantages signalés ci-dessus, le scaphandre qui fait 60 l'objet de l'invention présente encore l'avantage de ne comporter dans le masque aucune soupape susceptible de se dérégler ou de se bloquer. De plus, la ceinture, la bouteille

Prix du fascicule : 5 francs.

et le détendeur ont un poids important qui contribue à la stabilité du scaphandrier et à son maintien au-dessous du niveau de l'eau.

5

RÉSUMÉ.

Scaphandre avec réserve d'air portative comportant un masque qui est ajusté sur la tête du scaphandrier et qui communique par une conduite flexible et par l'intermédiaire d'un détendeur avec une réserve

10

d'air comprimé portée par le scaphandrier, l'air alimenté sous une pression réglable à l'intérieur du masque s'échappant de lui-même après avoir servi à la respiration en soulevant légèrement les bords de ce masque. 15

Yves LE PRIEUR.

Par procuration :

Office Josse.

